

Appel à projets  
Etudiant(e)s : brisez les frontières !  
IDEX Université Grenoble Alpes

L'IDEX Université Grenoble Alpes lance un appel à projets **auprès des étudiants, des groupes d'étudiants et des associations étudiantes pour faciliter les rapprochements entre campus, disciplines, monde universitaire et socio-économique, campus et ville.** Ces projets doivent permettre aux étudiants de développer leur esprit d'initiative dans différents domaines d'activités (culturels, artistiques, citoyens, humanitaires...) impliquant des acteurs non universitaires tout en contribuant au rayonnement et au sentiment d'appartenance à la communauté universitaire.

Le programme "briser les frontières" est à destination des étudiants. Les projets peuvent réunir des étudiants de filières différentes, des acteurs locaux (sociétaux, académiques et non académiques), des startups, des ONG, des associations.....

Sous réserve de l'obtention de la dotation demandée, l'enveloppe dévolue à ces projets sera d'environ 350 k€ au total sur la période 2016-2020, le financement par projet sera de maximum 70% du budget prévisionnel et se situera entre 3 000€ et 10 000€.

Un premier appel à projet est lancé dès la rentrée 2016. Les dossiers doivent être déposés avant le 15 novembre 2016, pour un examen par la commission de décembre pour une réalisation en 2017.

Deux autres appels pourront être mis en place selon les demandes en 2017, 2018.

Un seul dossier par projet et par appel à projets peut être déposé.

Pour toute question : contacter [idx-vieetudiante@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:idx-vieetudiante@univ-grenoble-alpes.fr)

### Projets éligibles

Les projets pour être éligibles doivent :

- Etre portés par un étudiant ou un groupe d'étudiants (en association ou non) d'un des établissements membre de l'IDEX. Il sera demandé si le projet est retenu de se constituer en association.

Les projets qui présentent plusieurs des critères suivants seront particulièrement appréciés :

- Associer des acteurs académiques et non académiques, des startups, des ONG ou associations..... la commission sera particulièrement attentive à l'implication des partenaires et à leurs complémentarités.
- S'associer aux forces de la communauté (recherche, formation, services culturels et vie étudiante).
- Se positionner dans une approche d'action nouvelle ou d'amplification de l'existant.
- Associer au projet une dimension environnementale, sociétale, culturelle et, d'accessibilité.

## **Financement**

Une enveloppe d'environ 75 000 € est prévue pour 2017 au titre de ce fonds de soutien.

Exemples de dépenses relatives au projet susceptibles de faire l'objet de financement :

- déplacements, frais d'hébergements
- Petits équipements spécifiques au projet
- frais de communication
- rémunération intervenants
- sacem....

Le fond IDEX ne financera pas les dépenses de fonctionnement courant de l'association

## **Constitution des dossiers**

Les porteurs de projet sont invités à remplir un dossier spécifique à renvoyer à :

[idx-vieetudiante@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:idx-vieetudiante@univ-grenoble-alpes.fr)

## **Composition du jury**

Le jury est la Commission exécutive vie étudiante de l'IDEX renforcée par des experts

## **Engagement des candidats / Bilan des projets**

Les porteurs de projets pour lesquels un financement sera octroyé s'engagent à :

- présenter le bilan moral et financier global du projet (coût consolidé) dans les deux mois suivant la réalisation du projet
- si le montant obtenu n'est pas dépensé, le porteur devra s'acquitter de son remboursement selon les modalités qui lui seront précisées.
- mettre à disposition toutes les factures relatives au projet
- indiquer la mention IDEX Université Grenoble Alpes : université de l'innovation sur tous les supports de communication produits lors du projet
- participer à différents événements promotionnels du programme IDEX si la demande leur en est faite.

## **Calendrier de réalisation**

Les projets devront être réalisés sur l'année civile 2017, et pourront éventuellement être poursuivis en 2018